49e Année - N° 3553 Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 4 Décembre 1937

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes

Dernièrement la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes a tenu sa deuxième session ordinaire à 9 h. 30 au siège social, 9 place de l'Evêché à Digne, sous la présidence de M. Tartanson.

Sont présents :

MM. Barnaud Joseph, Michel L-Vinatier Amédée, Blanc Ernest, Coste Jean, Docteur Dozoul, Ricard A., Arnaud Léon, Arnaud Raoul, Maurel Jean, Turrel André, Garcin Gustave, Aillaud Aimé, Martin-Bret, Sabinen Jean, Curnier Siméon, Delaye Léon, Autran Ernest, Cassan Joseph et Tartanson Joseph.

Absents et excusés : Donnadieu, Clément, Reynaud Alfred.

MM. les directeurs des services agricoles et vétérinaires assistent à la séance.

Le procès-verbal de la session de Mai est approuvé sans observations.

1) Application de la loi du 2 juillet 1935 sur le marché du blé.

2) Fièvre aphteuse.

3) Protection des femmes immigrantes.

4) Durée de l'Apprentissage Agricole.

5) Enquête sur la production.

6) Avis sur l'avant projet d'une route de ceinture au Brusquet.

L'assemblée ratifie expressement les décisions de son bureau.

Elle renouvelle instamment le vœu que soient indemnisés tous dommages résultant de la fièvre aphteuse par prélèvement sur les crédits disponibles du chapitre 85 du budget de 1937 du ministère de l'Agriculte (super-taxe d'abatage).

En ce qui concerne l'apprentissage agricole la chambre insiste à nouveau sur l'intérêt que présenterait dans les écoles rurales une orientation précise de l'enseignement vers l'agriculture théorique et pratique : l'année supplémentaire de scolarité devrait y être entièrement consacrée.

Budget primitif. — M. le Président donne lecture des circulaires ministérielles en date des 21 et 30 octobre 1937 relatives aux questions budgétaires ;

La chambre examine ensuite le projet de budget primitif pour 1936 présenté par son président. Les différents articles de recettes et de dépenses sont votés et l'ensemble du budget est arrêté à la somme totale de 45.905 francs.

Le crédit de 450 francs net, alloué par le Conseil général en faveur des syndicats d'élevage est réparti comme suit :

Syndicat d'élevage ovin de Banon 50 francs ; syndicat d'élevage ovin de l'Ubaye : 50 francs ; syndicat ovin de Revest-des-Brousses : 150 f. syndicat départemental ovin à Digne 200 francs.

La Chambre vote à l'unanimité une décision modification au budget de 1937 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de 3.422 f. 60, comprenant une subvention de l'Etat sur les fonds de propagande sériciole (2000 frs.) et le produit des économies (1422 frs. 60).

Le mémoire des dépenses faites pour le compte de la Chambre par la Fédération Générale Sériciole aux Arcs est approuvée.

Il est décidé que la subvention allouée sur l'exercice 1937 ne sera plus reversée à la Confédération, mais directement employée par la Chambre. A cet effet la commission spéciale composée de MM. Autran, Arnaud Raoul, Curnier, Garcin reçoit toutes délégations nécessaires pour l'emploi de la subvention et plus spécialement en vue de la propagande scolaire.

Assemblée des Présidents

La Chambre répond ensuite au questionnaire de l'Assemblée permanente de présidents des Chambres d'Agriculture, relatif à la sauvegarde du bien de famille paysan, et à celui relatif au statut juridique et fiscal de la coopération agricole.

Questions Diverses

Monsieur le Président communique la réponse de l'Administration des P. T. T. au vœu de la Chambre sur l'application des surtaxes téléphoniques impliquées après les heures de fermeture des cabines rurales. Cette réponse ne donne satisfaction partielle en ce qui concerne les cabines dont les gérants rémunérés par les municipalités.

La Chambre insiste à nouveau pour que toutes surtaxes soient supprimées lorsque le gérant consent bénévolemment à donner la communication : Le maintien de pareille surtaxe est une pénalité inacceptable à l'égard de l'usager rural.

Vœux

La Chambre à l'unanimité émet le vœu suivant :

1) Que les petites moulins ruraux travaillant exclusivement à façon, ne soient pas soumis au contingentement.

2) Que le régime des allocations familliales soit transformé pour en faire bénéficier non seulement les salariés mais tous les exploitants agricoles.

3) Que pour défendre la production agricole notamment la production maraichère contre la concurrence Algérienne et Marocaine, les charges d'exploitatoin soient équilibrées en imposant aux producteurs algériens et marocains l'application de lois sociales de nature à relever le pouvoir d'achat de leurs salariés.

La Chambre fait sien un vœu de l'Association générale des producteurs de viande du 21 octobre 1937 sur l'achat par l'Intendance de viande congelée à l'étranger.

En réponse à la question posée par M. le ministre de l'Agriculture dans sa lettre du 10 courant, elle émet l'avis que depuis juillet 1936 compte tenu de l'incidence des lois sociales le pourcentage moyen d'augmentation des salaires agricoles s'élève à 30 pour cent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 30 et la deuxième session est déclarée close.

Le Président,
TARTANSON.

Le Secrétaire,
MARTIN-BRET.

NOEL — JOUR DE L'AN

FAIRE PLAISIR

?

Offrez un billet de la

Loterie Nationale

Décembre

Nous voici arrivés au mois de décembre. C'est l'hiver ! disent beaucoup de gens, et ils ont raison. La morte saison, en effet, ne commence bien que le vingt deux du dernier mois de l'année, mais sans crainte d'exagération nous pouvons assimiler les derniers jours d'automne à des jours d'hiver.

Cependant décembre est un mois généralement bien accueilli par bien des personnes. Laissons de côté les amateurs de sports d'hiver ; qui eux, entrevoient la possibilité de se livrer bientôt à leur jeu favori.

Mais décembre n'amène-t-il pas avec lui la Noël, cette grande fête religieuse que chacun aime passer en famille. Noël ! souvent seule occasion de l'année pour se réunir entre parents, autour d'un bon feu, tandis qu'au dehors, souffle la brise et pour savourer le dinde truffé ou la grive au genièvre de nos Alpes. Noël ! joie des enfants, qui attendent avec anxiété l'arrivée de ce jour, afin de courir sous la cheminée chercher les présents du bon « Papa Noël ». Noël ! saison des longues veillées et des jeux d'intérieur, Noël ! époque du froid et de la neige.

Et puis décembre ne voit-il pas la fin de l'année, que l'on aime toujours, bien que cela nous vieillisse. L'on se sent heureux de se trouver à la Saint-Sylvestre et de pouvoir faire des projets pour l'an qui commence, projets bien inutiles souvent car tout dépend de notre destinée. Hélas, celle-ci est souvent bien cruelle et nous devrions songer en voyant arriver le trois cent soixante cinquième jour de l'an que pareillement à eux, nous disparaitrons un jour pour l'éternité.

ELECTION du 5 DECEMBRE 1937
A LA CHAMBRE DE COMMERCE
de DIGNE et des BASSES-ALPES

APPEL

Chers Collègues,

Vous êtes appelés demain dimanche 5 décembre, au renouvellement partiel de votre Chambre de Commerce.

Les Candidats qui sollicient votre confiance sont Membres titulaires sortants ou Membres correspondants

Ils ont pu, pendant la période excessivement difficile que nous venons de traverser, contribuer avec zèle et dévouement, à la défense des intérêts dont notre Chambre de Commerce avait la charge.

Ils sont prêts à poursuivre cette tache avec une activité d'autant plus grande que de nombreux suffrages exprimés auront été pour eux un réconfort et un précieux encouragement.

Votez en nombre demain dimanche, pour la défense de l'Industrie et du commerce Bas-Alpin.

Les Candidats :

Mandats de 6 ans :

Marcel Chaumeton, industriel à Manosque, Président sortant ;
Clovis Monier, commerçant à Forcalquier, membre sortant ;
Emile Bompard, industriel à Barcelonnette, membre sortant ;
Ernest Marrou, commerçant à Forcalquier, membre correspondant.

Mandat de 2 ans :

Charles Bœuf, commerçant à Digne, membre correspondant.

D'une semaine à l'autre

— La commission de législation de la Chambre a adopté le texte du Sénat donnant à la femme mariée, les capacités civiles.

— Dans plus de cent villes de province, les organisations patronales ont tenu des meetings au cours desquels elles ont manifesté contre le projet de monopole de l'embauchage

— Il se confirme que l'augmentation de 25 pour cent sur les tarifs de chemin de fer sera très prochainement appliquée.

— A la suite d'un violent article de Dimitrov contre la social-démocratie, les pourparlers d'unification ont été rompus entre socialistes et communistes.

— Le commissaire du Gouvernement auprès du conseil d'Etat a conclu à l'illégalité du décret Blum sur l'enseignement en Alsace et de la révocation de M. Doriot, maire de St-Denis. Ces deux décisions seront cassées la semaine prochaine.

— La Chambre a adopté par 521 voix contre 4, le projet d'augmentation de salaires des fonctionnaires.

— Le congrès National du P.S.F. s'est tenu à Lyon. Le colonel de la Rocque a refusé la présidence à vie qui lui était offerte.

— Un conseil des ministres a approuvé les décisions qui vont être prises en Afrique du Nord, sur la demande de M. Sarraut.

— La police poursuit son enquête dans l'affaire des « cagoulards », elle a procédé à de nombreuses arrestations dont les principales sont celles de M. Deloncle, industriel, du général Duseigneur et de M. Pozzo di Borgo. La plupart des accusés demandent à comparaitre en Haute-Cour.

— Mademoiselle Suzanne Deutsch de la Meurthe, bienfaitrice de l'Aviation est décédée à Paris.

— La Fédération républicaine a vivement protesté contre les atteintes à la liberté individuelle à l'occasion de certaines arrestations dans l'affaire des « cagoulards ».

— La presse italienne a déclanché une violente attaque contre la France à propos d'un prétendu discours de M. Campinchi, ministre de la Marine.

— L'Union entre les syndicats soviétiques et la Fédération des Syndicats internationaux a été réalisée par M. Jouhaux qui s'est rendue à Msocou pour livrer à la classe ouvrière française la dictature stalinienne.

— La cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le Colonel de la Rocque dans l'affaire de reconstitution des ligues.

— L'Exposition a fermé ses portes jeudi soir 25 novembre, après avoir reçu plus de 31 millions de visiteurs. Aucune disposition n'est encore prise en vue de sa réouverture l'an prochain.

— Un journal communiste publié en français a été suspendu par ordre des autorités... au Canada.

— Par un plébiscite, la Suisse a repoussé l'interdiction de la franc-maçonnerie.

— Le conseil national des Anciens combattants a demandé une augmentation de 10 pour cent des pensions.

L'homme qui veut plaire
doit être soigné
-Le Journal de la femme».

L'AVÉ !

Donc condition *sine qua non*
Soit net des orteils à la tète
Si tu veux empaumer Toinon,
Ne négliges pas trop... Toilette.

Si tu veux auprès de ta belle
Te prélasser avec amour
Sans même un gilet de flanelle
Sers toi de ton «gilett» tout court.

Tu dois d'une façon parfaite
Te raser. Que chaque matin
Ta peau, de velours semble faite.
N'ai pas même...un poil dans la main.

Des parfums que le beau sexe aime
Tu peux, s'il te plait, faire fi,
Mais il ne faut pas tout de même
Que tu sentes à... l'escoufi.

Et si, pour quelque crainte vaine
Monter à cheval te déplait
Il faut pourtant que tu t'entraines
A te tenir sur un... bidet.

Saches que les cheveux hirsutes
Et qu'alors on se voit en butte
Se garnissent fort et presto
Au piquant prénom de... toto.

Très déplaisant, fais en l'aveu,
Et la femme que tu reluques
N'y trouverait pas un cheveu
Mais surement... une perruque.

Souviens toi que, sans coup férir,
Si tu veux avoir une « touche »
Tu peux exaucer ce désir
En prenant au moins une douche.

C'est assez pour une passade,
Mais s'il s'agit d'un grand beguin
Alors dans ce cas, camarade,
Tu devras aller jusqu'au bain.

Et très souvent, car je parie
Que, dès qu'elle s'apercevra,
Qu'aller au bain te contrarie
Ta belle alors t'y enverra.

En suivant ces conseils, toujours,
Ils te convaincront qu'ils sont propres,
A te diriger vers l'Amour...
Il ne s'agit pas... d'Amour... propre !

André TERRAT.

P.-S. — Quand à ce gobeur ineffable
Qu'on appelle Contribuable,
Lui, c'est l'homme propre révé.
De ces conseils il n'a que faire.
Il est plus que propre le frère...
Le fisc l'a même... lessivé !

Comment faire pour effectuer un essai de la TRACTION AVANT ?

Peut-on conduire soi-même ?

Toutes les voitures marchent bien par beau temps et sur de bonnes routes. C'est par un temps de chien qu'il faut essayer la Traction Avant.

En conduisant vous-mêmes, vous constaterez que la Traction Avant colle à la route, même mouillée, bombée, pavée.

Avec elle seule, vous pourrez rouler à 100 sous la pluie, prendre les virages à 80, enfin, freiner aux croisements sur quelques mètres sans risquer l'embardée sur coup de frein, grâce aux freins hydrauliques, progressifs et indéréglables.

Prenez un rendez-vous pour un essai gratuit avec le Garage CHARMASSON, concessionnaire exclusif Citroën à GAP, ou chez AILHAUD et Cie, Splendid' Garage, à Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

40me ANNIVERSAIRE
DE LA SOCIETE.

L'année défunte est aux anniversaires. Comme toute ville qui se respecte Sisteron fêtera le sien aujourd'hui et demain dimanche.

Il y a une quarantaine d'années se créait dans notre charmant coin de la Haute-Provence une société sportive qui se classait bientôt parmi les premières de la ville.

C'était le règne des sports qui prenait pied dans la cité.

Sisteron-Vélo se créait de toute pièce de par la réunion de toute la jeunesse Sisteronnaise qui se pressait dans ses rangs. C'était le temps des courses de bicyclettes et du foot-ball.

Plus d'un président pourrait mieux dire que nous devant les difficultés de l'heure présente avec qu'elle ténacité les membres se dévouaient corps et âme à cette société. Le résultat fut grand, les succès nombreux, les défaites... aussi, mais Sisteron-Vélo existait et existe encore solide comme un roc sur ses 40 ans.

Il appartient à cette société sportive de célébrer comme il convient cet anniversaire au cliquetis des fourchettes des chants et des fanfares. A cet effet elle a dressé un programme qui comble toutes les lacunes, dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'il est complet. Qu'on z'ieute.

Ce soir samedi un apéritif d'honneur sera offert aux membres actifs et honoraires à 19 h. 30 dans la salle du Casino ; ensuite un grand banquet dont le menu est signé du Vatel Bremond, aura lieu au Tivoli sous la présidence d'honneur de M. Paret, maire et conseiller général de Sisteron et des invités qui se feront un plaisir de répondre à l'invitation qu'ils ont reçue ; à ce banquet y assisteront membres actifs et honoraires puisés parmi les vieilles barbes sportives et jeunesses foot-baliennes. On sablera le champagne et on trinquera dur et ferme au refrain des chansons bachiques ; puis le lendemain dimanche, en soirée, dans la belle salle des Variétés lumineusement décorée, aura lieu le bal, dont l'organisation est un secret mais dont la réussite est certaine. Un orchestre y jouera les meilleurs morceaux de son répertoire.

Ce bal se distinguera des précédents par une élection qui mettra en vedette, les charmes, la grâce et la beauté de la Sisteronnaise.

En effet, au cours de ce bal aura lieu l'élection de la Reine des sports.

On nous dit que les candidates seront nombreuses, tant mieux, le jury sera dans l'embarras pour fixer son choix, mais comme il ne faut qu'une reine, les demoiselles élues après seront les demoiselles d'honneur.

Aussi, cette soirée ne peut être que le rendez-vous de tous les amis des Sports, où l'on dansera pendant toute la nuit.

∴

Nous tenons à informer les membres actifs et honoraires que la carte de la société est rigoureusement personnelle à la famille directe, et qu'elle ne peut être prêtée pour aucune cause à une autre personne. Cette carte donnant droit à l'entrée au bal.

On trouvera d'ailleurs, à l'entrée, des cartes de membres actifs ou honoraires.

∴

Demain dimanche, sur le terrain de la deuxième maisonnette, un grand match de foot-ball aura lieu entre une équipe régionale et Sisteron-Vélo.

A LA PORTEE DE TOUS

Achetez le timbre antituberculeux parce que son produit est exclusivement consacré à la lutte antituberculeuse.

Chaque acheteur du Timbre est assuré que, si modique que soit son offrance, il aide :

au placement des enfants soustraits à la contagion ; au placement des malades tuberculeux ; à la création de dispensaires et à leur équipement ; à la création de lits pour tuberculeux dans les hôpitaux.

Achetez et faites acheter autour de vous, le timbre nouveau antituberculeux d'un heureux présage :

« SAUVE ! »

XIe Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux

Voici l'appel adressé à tous les Bas-Alpins à l'occasion de la prochaine campagne du Timbre antituberculeux.

— Le Préfet des Basses-Alpes, chevalier de la Légion d'honneur, le comité d'Hygiène sociale qui a son siège à Digne et son comité de patronage et d'honneur, portent à la connaissance du public que la XIe Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux aura lieu sur tout le territoire français du 1er décembre 1937 au 5 janvier 1938. Comme les années précédentes, le Comité d'hygiène sociale l'organise dans nos Basses-Alpes. Depuis neuf ans, la lutte contre la tuberculose entreprise par les dispensaires de Digne et de Manosque a donné les résultats suivants :

Consultants : 20.518 ; Consultations données : 23.053 ; Radioscopies : 22.305 ; Analyses bactériologiques et sérologiques : 6.255 ; Placements en sanatoriums : 95 ; Placements dans les hôpitaux : 196 ; Placements d'enfants en préventoriums : 138 ; Tuberculeux diagnostiqués 4.178 ; familles à surveiller : 9.527.

Neufs années d'efforts continus nous permettent d'affirmer que la tuberculose est en régression dans notre département ; le nombre de diagnostiqués dans l'année diminue et il dépend de vous que l'amélioration constatée s'accentue.

Vous vouliez, et c'était nécessaire, un établissement de cure pour vos malades, grâce à votre admirable élan de solidarité des années précédentes, un pavillon sanatorium va pouvoir être aménagé.

Nous voudrions, cette année, envoyer quelques enfants en camps de vacances.

Aidez nous par tous vos moyens !

Achetez et faites acheter le timbre « Sauvé ».

Le Préfet des Basses-Alpes :
Emile BABILLOT.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Consultation de Nourrissons. — La consultation sera ouverte aujourd'hui samedi 4 décembre de 10 à 11 heures.

Avis de coupure. — La société Energie Electrique du Littoral Méditéranéen informe sa clientèle que le courant sera interrompu le dimanche 5 décembre 1937 de 8 à 16 h. par suite de la fin des travaux au poste des Combes.

Objet perdu. — Il a été perdu dimanche soir à la sortie du Casino entre cet établissement et le magasin de M. Bourgeon, ébéniste, un bracelet-montre auquel on attache beaucoup d'importance. Prière à la personne qui l'a trouvé de le rapporter au bureau du journal. Il y aura récompense.

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

DON. — A l'occasion de la perception de son premier coupon de la retraite du combattant, le poilu Roux Noël, constructeur de machines agricoles, a versé à la caisse des mutilés et A. C. de Sisteron, la somme de 50 francs.

Au nom de l'association toute entière nous adressons au camarade Roux, nos sincères remerciements pour son geste généreux.

Soirées récréatives. — Nous apprenons avec plaisir que l'œuvre des jeunes filles de Sisteron donnera une représentation fort intéressante pour les membres honoraires et amis de l'œuvre le dimanche 5 décembre à 15 heures et le jeudi 9 décembre à 20 h. 30.

Nombreux seront ceux qui iront applaudir ces jeunes filles et soutenir de leurs sympathiques encouragements une œuvre utile dirigée avec compétence et dévouement par les religieuses de Saint-Martin.

Arbre de Noël de l'école maternelle. — Une souscription est ouverte en faveur de l'Arbre de Noël de l'Ecole maternelle. Les maitresses font un pressant appel auprès des personnes amies de l'enfance et leur demandent d'être généreuses pour leur permettre d'offrir jouets et friandises à leurs petits.

CARTES ILLUSTREES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN
CARTES de VISITE en tous genres
à l'IMPRIMERIE — PAPETERIE
LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

Fièvre typhoïde. — De nombreux cas de thyphoïde étant signalés, il est nécessaire d'attirer l'attention des populations sur cette maladie facilement évitable. Quoique le bacile de la typhoïde se conserve plusieurs mois dans le sol, les fumiers, les matières fécales, dans l'eau souillée, il est facilement détruit par la chaleur et les antiseptiques.

La maladie peut se transmettre par les malades, par les personnes qui les soignent, les porteurs de germes, les mains sales jouent un rôle prépondérant. La transmission peut-être due également au sol et surtout par l'eau souillée et les coquillages.

Il est recommandé :

a) de faire bouillir pendant dix minutes l'eau douteuse ;

b) de ne pas consommer de coquillage dont la salubrité n'est pas assurée par un certificat de garantie ;

c) de ne pas consommer crus les légumes arrosés avec des eaux polluées ;

d) de se laver soigneusement les mains avant de toucher aux aliments.

La vaccination par injections est évidemment préférable, mais il est possible de se préserver pour une plus courte période de cette maladie, sans danger de réaction vaccinales, par absorption de vaccin buccal.

Pour faciliter la diffusion de cette méthode le vaccin sera délivré gratuitement aux personnes qui en feront la demande à l'Inspection départementale d'hygiène (Préfecture, Digne).

Les Articles de COTILLON pour fêtes et bals sont en vente à la Librairie LIEUTIER — SISTERON

Syndicat d'élevage Ovin des Basses-Alpes. — MM. les adhérents au Syndicat départemental d'élevage ovin qui n'ont pas encore adressé pour l'année 1937 leur cotisation sont instamment invités de le faire d'urgence.

Prière d'adresser un mandat postal de frs. : 10, au siège social de l'association, 9, place de l'Evêché à Digne, ou encore d'en verser le montant au crédit du compte courant postal de M. Grouillier Charles à Digne, c. c. 158-31 chèques postaux à Marseille.

Les demandes de ristournes pour achat de béliers sélectionnés devront parvenir au syndicat départemental avant le 20 décembre courant dernier délai.

Au Centre Régional. — MM. Dubois, président du comité de Marseille-Provence et Vial, secrétaire général, avaient étés chargés d'organiser, au centre régional de l'Exposition Internationale, une exposition de peinture et sculpture réunissant les envois les plus suggestifs des peintres et sculpteurs admis à cette dernière Exposition.

Le salon ainsi envisagé contenait en tout trente ouvrages : « le dessus du panier ». Un journal régionaliste a donné la nomenclature de ces œuvres, et nous y avons découvert, avec plaisir « La Citadelle de Sisteron » du distingué J.-Léon Mariaud, professeur au Lycée Gassendi à Digne.

Nous sommes heureux de lui en exprimer nos chaleureuses félicitations.

Sous-Agent
pour
COMPAGNIE d'ASSURANCES
tous risques, est demandé.
Ecrire : Farellacci, 71, Avenue de la Gare. — Manosque.

ACHETERAIS
Maison ou
jardin avec Bastidon
S'adresser au bureau du journal

Société des Sapeurs Pompiers. — Samedi 11 décembre, les membres de la section des S. P. fêteront Sainte-Barbe, leur patrone. Le tirage au sort des hôteliers de la ville a désigné l'hôtel de la Mule Blanche qui, à cette occasion, composera un menu qui donnera satisfaction aux plus fins gourmets. Ce banquet tout intime sera l'occasion d'une réunion amicale des Sapeurs-Pompiers et de leurs amis. Les personnes désireuses de prendre part à ce banquet devront se faire inscrire jusqu'au 8 décembre dernier délai. Leurs présence sera un encouragement à ces hommes du devoir.

Les inscriptions sont reçues chez M. Delaye Marcel, président et chez M. Durbesson, bar, chef de la section.

PENDANT LA GRANDE
QUINZAINE DE LA RADIO
du 10 au 25 Décembre
Demandez prix et conditions exceptionnelles sur les modèles PHILIPS aux Etablissements
FIASTRE & SCALA
Rue de Provence — SISTERON

Pour la sécurité de la route. — Les ministres de l'Intérieur et des Travaux publics rappellent que le 1er janvier 1938 viendra à expiration le délai imparti par la loi du 3 juillet 1934 modifiée par le décret du 30 octobre 1935 pour l'enlèvement des panneaux de toute nature installés par des particuliers sur toutes routes du domaine public ainsi que des panneaux indicateurs, signaux, panneaux-réclame sur propriétés privées qui ne satisfont pas aux prescriptions règlementaires.

Aucune prorogation ne pourra être accordée.

Les ouvrages tombant sous le coup de cette interdiction sont :

1) Les panneaux-réclame posés sur la voie publique ou sur les poteaux et pylones des services publics, implantés sur la voie publique.

2) Les panneaux-réclame ou autres placés sur les immeubles ou terrains bordant la voie publique et qui par leur forme, leurs couleurs ou leurs dimensions peuvent être confondus avec les signaux administratifs ;

3) Les panneaux établis à proximité des croisements ou bifurcations des courbes et des passages à niveaux en deça d'une zone de 30 mètres réservée de chaque côté de la route.

Les personnes qui possèdent de semblablses panneaux sont donc tenues de les faire disparaître pour la date fixée, en se conformant aux indications qui leur seront fournies, s'il y a lieu, par les chefs de service de la voie intéressée. Faute par eux de se conformer à cette prescription l'enlèvement des panneaux sera immédiatement après le 1er janvier 1938 poursuivi devant les Tribunaux sans préjudice de l'application aux délinquants des sanctions édictées par l'article 2 du décret-loi du 30 octobre 1935.

Amicale des Anciens Marins. — Lettre reçue par le secrétaire général de l'Amicale :

Le Vice-Amiral Gueppratte,
au secrétaire Pierre Bourret,

Cher et excellent ami,

« Rentrant d'un voyage en Lorraine, je viens vous remercier très cordialement de votre charmant message.

« Soyez assuré que votre joie est partagée en tous points par Madame Gueppratte et moi. D'ailleurs ma femme appartenait à la flotte, car à bord de l'aviso « Arras » elle a été promue quartier-maitre de manœuvre après avoir piloté une vedette.

« Au plaisir de vous voir, ou plutôt de vous revoir à Forcalquier le samedi 4 décembre après-midi et le dimanche 5.

Bien affectueusement à vous.

Le vice-amiral : P. Gueppratte.

∴

Voici le programme de la fête du 5 décembre :

A 11 h. : réception de l'Amiral à l'hôtel de ville de Forcalquier par M. le Maire ;

A 11 h. 30 : cortège et pose d'une palme au monument aux Morts que porteront les pupilles de la Marine « Ecole Courbet ».

A 12 h. : Apéritif d'honneur ;

A 12 h. 30 : Grand Banquet, sous la présidence de l'Amiral Gueppratte

A 21 h. : Grand bal de la Marine au Théâtre municipal.

Caisse de Crédit Agricole — Il est rappelé aux Sociétaires que l'intérêt des parts sociales leur est réglé, avant le 31 décembre 1937, tous les jours ouvrables (excepté le lundi matin) aux bureaux de la Caisse de crédit Agricole, 9, place de l'Evêché à Digne.

Les AGENDAS de poche et de commerce, les CALENDRIERS avec blocs éphémérides, sont en vente à la Librairie LIEUTIER — Sisteron.

On demande de suite
un logement de 4 à 5 pièces de préférence à la campagne, si non en ville. Faire offre au bureau du journal.

Recensement de la Classe 1938. — M. le maire invite les jeunes gens nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1918, à se présenter au secrétariat de la Mairie, avant le 10 janvier prochain, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1938. Les parents ou tuteurs sont responsables de cette inscription.

Recensement des chevaux, juments mules et mulets. — Les propriétaires de chevaux, juments, mules et mulets doivent se présenter à la Mairie, avant le 1er janvier 1938, pour faire la déclaration des animaux en leur possession sans aucune distinction ni exclusion et en indiquer très exactement le signalement et l'âge. Les propriétaires qui n'auraient pas fait, à l'époque fixée, la déclaration prescrite, seront passibles d'une amende.

2 ouvriers mécaniciens
sont demandés au Garage BUES, Agence Renault — Sisteron.

ETAT-CIVIL

du 26 Novembre au 3 Décembre.

NAISSANCES

Josette Antonine Simone Briançon Bourg-Reynaud. — André Augustin Plauchu, rue du Rieu. — Roset Henriette Richaud, rue de l'Evêché. —

PUBLICATION DE MARIAGES

Armand Auguste Raymond, domestique, demeurant à Saint-Geniez et Antonia Victoria Joseph, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Jean Emile Bucholtz, mécanicien, demeurant et domicilié à Tarascon, et Germaine Henriette Joséphine Javel, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

DÉCÉS

Victorine Hermitte, épouse Béraud 71 ans, quartier du Signavoux. — François Brunet, 86 ans, hôpital.

MARIAGES

Néant.

Erratum. — Nous tenons à réparer l'ommission faite dans notre dernier numéro, dans l'avis de décés de M. Léon Maurel. Nous devions mentionner la famille du fils du défunt :

M. et Madame MAUREL Léopold,
et leurs enfants.

MISON

Carnet Rose. — Nous apprenons avec plaisir la venue au monde du jeune Régis Jean Paul Constans, fils de Madame et M. Constans, et petit-fils de Madame et M. Paulin Turrel, familles avantageusement connues dans notre commune et dans la région.

Au nouveau né, nos meilleurs vœux de bonheur et nos félicitations aux heureux parents.

Cherchons
à Louer à l'année
Grands bureaux de 4 à 5 pièces bien placés, rez-de-chaussée ou 1er.
Garage pour 4 voitures, avec deux logements de 3 à 4 pièces à proximité.
Appartements meublés de 3 pièces et divers appartements de 2 à 5 pièces avec commodités. Urgent.
Faire offre à :
AGENCE DES ALPES
60, rue Droite — SISTERON
Marcel FERRAN
qui transmettra.

© VILLE DE SISTERON

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES - PARAMOUNT

La semaine prochaine : Tino Rossi dans AU SON des GUITARES

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES du MONDE ENTIER

FERNANDEL et sa fille, dans —

JOSETTE

Tirage de la Tombola gratuite en matinée du dimanche 5 décembre.

En première partie :

Le traineau tragique

En raison du bal du Sisteron-Vélo, il n'y aura pas de séance le dimanche en soirée.

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON

VENTE

de Fonds de Commerce

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le dix Novembre mil neuf cent trente sept, enregistré à Sisteron, le dix huit Novembre même mois, folio 42, numéro 296, Madame PUT Eugénie Colombe, sans profession, Veuve de Monsieur MAUREL Henri Constantin, et Madame MAUREL Marthe Colombe Fernande Renée, épouse de Monsieur GIBASSIER Henri Léon Emile, retraité, domiciliées à Sisteron, ont vendu à Monsieur FERAUD Victorin, coiffeur, demeurant à DIGNE, le fonds de commerce de

Salon de coiffure

pour hommes et de vente d'articles de parfumerie et d'objets de toilette que Monsieur Henri MAUREL, leur défunt fils et frère, exploitait à Sisteron, rue Droite numéro 9, dans un immeuble lui appartenant.

Inscrit au Bulletin Officiel du premier décembre courant.

Oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de Me ESMIEU, notaire.

J. ESMIEU, notaire.

A VENDRE ou à LOUER

MAISON

rue du Rieu

S'adresser au bureau du journal.

DU GOUT DES PRIX
DE LA QUALITE

Une seule adresse :

Ladislas VIDA

tailleur

Rue de Provence — SISTERON

COMPLETS ET PARDESSUS

haute nouveauté

Draperies Française et Anglaise.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS. 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats **garantis toujours par écrit**, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE Samedi 4 Déc. Hôtel Boyer-Mistre.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

Charles FERAUD

T. S. F.

Rue Droite — SISTERON

Ventes — Echanges — Réparations

Les Fonctionnaires, Agents des Services Publics, les Corps élus et constitués doivent pour leurs assurances automobiles

— s'assurer à la —

GARANTIE MUTUELLE DES Fonctionnaires et Services Publics

Pour renseignements s'adresser :

Fernand JAUFFRET-VEYAN
4, rue Neuve St-Charles, AVIGNON

téléph. 20-58

— *L'Eté aux Mées et à Riez.* —

Les Almanachs VERMOT, HACHETTE et MATHIEU de la DROME sont en vente à la Librairie Lieutier à Sisteron.

Le Brouillard

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthamatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques. Prix de la boite 5 fr. 90 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Motocyclistes !!

AVANT TOUT ACHAT

pour vos réparations Vélos, Motos Machines à Coudre, allez chez

ROME Marin

Rue Saunerie — SISTERON (B.-A.)

Vous aurez toujours satisfaction.

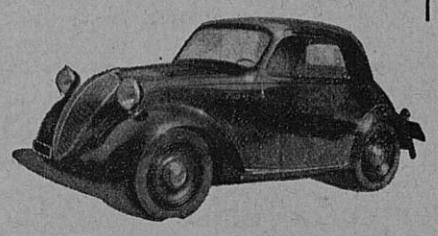

« **C'est le prix de la voiture la plus économique du monde et cependant... La SIMCA*cinq* est dotée de tous les perfectionnements, qui font la race des voitures de luxe : 4 vitesses roues avant indépendantes 4 freins hydrauliques 4 amortisseurs hydrauliques carrosserie monocoque tout acier 3 litres 100 aux 100 Kilomètres au Concours du Bidon de 5 litres 105 Kms 532 dans l'heure à Montlhéry**

FIAT SIMCA

SIMCA*cinq*

Production de la Sté Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobile - Nanterre

Demandez à faire un essai aux

Etablissements F. JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON

Lectures pour tous

Un curieux numéro et bien moderne que le numéro de Noël des *Lectures pour Tous*, qui sous le titre des *Fées du XXe siècle*, évoque, sous la forme de récits, les uns dramatiques, les autres gais, toutes les grandes inventions modernes avec des types de jeunes filles et de jeunes femmes comme ceux que la vie actuelle nous révèle chaque jour. Il y a en outre dans ce numéro une comédie *complète* très mystérieuse.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

L'ALMANACH VERMOT

pour 1938

EST PARU

En vente à la Librairie LIEUTIER
25, rue Droite, SISTERON.

à vendre

pour raison de santé

importante affaire, gros et demi-gros, Vins, Liqueurs, Bière et Limonade. Bail vingt ans. S'adresser RULLAN, Vins, Sisteron, ou Me BUES, Notaire.

POURQUOI

LES TICKETS SCA

sont de plus en plus demandés ?

PARCE QUE les primes sont très intéressantes.

PARCE QU'ELLES sont livrées immédiatement sur présentation des Bons-Primes.

UNE SEULE VISITE A NOTRE MAGASIN-EXPOSITION
22, Rue Droite
VOUS CONVAINCRA

Banque Nationale

pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP

12, Rue Carnot

Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON

Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Grande Fabrique de Meubles

(la seule de la région) Maison fondée en 1904

Si vous êtes soucieux de vos intérêts. Avant d'acheter du meuble consultez LA

MAISON BOURGEON

TELEPHONE 93

55 et 57, rue Droite — SISTERON (Basses - Alpes)

qui seule par ses stocks importants et sa réputation dans toute la région vous donnera satisfaction

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS MEUBLES — Téléphone 444. — VOYEZ D'ABORD LA FABRIQUE

HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot

GAP

Magasin de vente : Rue Saunerie, 21, SISTERON — André FIGUIERE - Menuisier - Ebéniste

Le plus grand choix de la région — Tous les modeles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : **39f.60.** Cure compl. **118** fr. *Toutes Phies* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60** Le trait^t complet **118** fr. *Toutes Phies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements. Filaments, Rétrécissements. Prostatite. — Guérison définitive par **UGÉOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres instructives sur Sisteron et sur notre région.
Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS
(Réponses à nos lecteurs)
vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES
font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de
L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

FAITES-VOUS DE BEAUX

loisirs

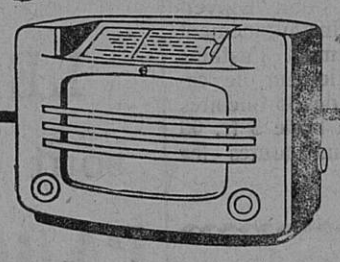

On ne pouvait "baptiser" plus exactement ce nouveau Philips — Techniquement parfait et d'une présentation aussi nouvelle qu'agréable, "Loisirs" vous est offert à un prix de beaucoup inférieur à son prix réel — Demandez à entendre "Loisirs" le nouveau tribloc PHILIPS, *chez*

C. FIASTRE & M. SCALA

Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101

Station Service — Station Service

COMMERÇANTS — INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
58 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

Sisteron - Journal
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Industriels ! Commerçants !
POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à l'
Imprimerie Lieutier
Rue Droite — SISTERON - Tél. 148

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier
25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

---

ous les Cahiers
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Matin

Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

Soir

Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55
Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N. -B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

MALADIES de la FEMME

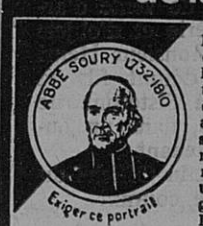

La Femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY. De par sa constitution, la Femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

est composée de plantes inoffensives et toute femme soucieuse de sa santé, doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle prévient ou fait disparaître Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs.

Au moment du Retour d'Age, la Femme devra encore faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et prévenir les accidents et les infirmités dûs à la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

M.16 — Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON